

RUE DES FRANCISCAINS

Cette rue, qui joignait le Marché aux Pots à la Commanderie de Saint-Jean, a d'abord été un chemin de terre, situé en dehors du périmètre de l'enceinte de 1216, et traversait une partie du domaine des Rathsamhausen. Le premier nom qui lui ait été donné, lorsqu'il a été incorporé dans l'agglomération urbaine, a été rue Saint-Jean, à raison de l'importante maison religieuse à laquelle elle conduisait, de telle sorte que cette dénomination s'appliqua même à la partie de la voie publique qui prit plus tard le nom de Marché aux Vins.

A la fin du quinzième siècle, cette première désignation tend à disparaître ou du moins à être employée concurremment avec celle de Jungferngasse. L'origine de ce nom est due sans doute à l'existence de plusieurs béguinages qui se trouvaient à proximité, notamment derrière la place du Serpent, et dans lesquels des religieuses du tiers ordre de saint François vivaient d'après la règle franciscaine par groupes de deux, trois ou quatre, sous la direction des pères Franciscains eux-mêmes, dont le couvent était tout proche. En 1612 ce dernier terme avait fini par exclure l'autre, et quand vint la période française, on l'avait traduit en rue des Pucelles, qu'on avait modifiée légèrement sous le règne de Louis-Philippe en l'appelant Grande rue des Pucelles, par opposition à la Petite rue des Pucelles qui lui est perpendiculaire et qui après l'armistice a pris le nom de rue Jeanne d'Arc.

Après l'annexion, on lui avait restitué d'abord son vieux nom de Jungferngasse, mais en 1902, sur l'instigation du savant historien de la ville, l'abbé Gény, on lui avait donné le nom de rue des Franciscains, en souvenir de l'ancien couvent de cet ordre, auquel aboutissait une de ses deux extrémités. Le retour de l'Alsace à la France n'a rien changé sur ce point.

1. *Hôtel de Chanlas.* Cet hôtel est d'une importance exceptionnelle pour Sélestat, puisqu'il s'étendait de la rue des Franciscains à celle du Serpent. Les bâtiments seuls, non compris les jardins, qui en formaient la suite, et s'étendaient jusqu'au ruisseau, ont une longueur de cinquante-cinq mètres sur une largeur de dix-huit. A l'extrémité méridionale se trouvait un moulin, bâti en amont de celui de la Traenk-mühle, et qui avait été ruiné pendant le siège de 1632 par les bombes suédoises et n'avait pas été reconstruit.

Cet hôtel paraît avoir été l'objet d'une reconstruction à-peu-près complète vers 1640 et 1650. Ce qui situe la date de cette réfection, c'est son escalier qui est en pierres d'appareil, alors que dans toutes les belles constructions postérieures à 1675 ils sont établis en bois de chêne ou de noyer. Il est fort probable que l'hôtel, de même que le moulin qui lui appartenait, ait été détruit, ainsi que beaucoup d'au-

tres constructions du quartier, pendant le siège de 1632. De la partie plus ancienne, peut-être subsiste-t-il la cuisine voûtée en voûtes d'arêtes, et la cave.

La porte ouvrant sur la cour d'honneur, de même que celle ouvrant autrefois à l'ouest vers le jardin, de même que celle sur la rue des Sergents, se composent d'une sorte d'attique, soutenu de deux colonnes engagées de style dorique, d'un dessin fort simple, mais ayant néanmoins grande allure. La cour est entourée d'un portique ouvert du côté de la rue par deux baies et supportant une terrasse faisant le tour de la cour ainsi que sur la façade de la maison. Elle est close d'une balustrade de pierre à balustres carrés.

L'escalier d'honneur est en pierres de taille, chose rare à Sélestat, et bordé d'une rampe à balustres identiques à ceux de la façade. La main courante est en forme de boudin, creusé à même la tablette. Sur la cour, la porte est terminée par une galerie fermée d'une balustrade à jour, dans le style de la Renaissance française. Le couloir d'entrée possède de beaux plafonds en gypserie, de l'époque Louis XV.

Dans l'une des pièces de l'appartement du rez-de-chaussée, occupant l'aile droite du bâtiment, en bordure de la rue des Sergents, se trouvait une cheminée garnie d'une taque décorée d'armoiries d'alliance : deux écus ovales accotés, à gauche celui de Lorraine, à droite celui des Bourbons d'Orléans. Ce sont les armes d'Elisabeth-Charlotte, fille de Monsieur, frère de Louis XIV et de sa seconde femme, la princesse Palatine, qui épousa Léopold-Charles, duc de Lorraine. Le fils issu de cette union épousa l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, devint empereur d'Allemagne sous le nom de François I^{er}, et fut le père de Marie-Antoinette, reine de France. Faut-il en conclure qu'à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e cet hôtel ait appartenu à un prince de la maison de Lorraine ? C'est assez peu probable, bien que l'état actuel de nos investigations ne nous a pas permis d'en acquiescer la certitude. La princesse dont il est question ci-dessus était donc la propre soeur du Régent.

Le premier propriétaire connu de cet immeuble considérable a été Jean Schurpfensack, qui est mentionné dans un titre de 1383 et paraît être un fils du personnage dont il a été fait mention à propos du numéro 45 de la rue des Chevaliers. C'est à lui qu'il faut sans doute attribuer la construction du moulin adossé au rempart et situé à l'extrémité de sa propriété sur un terrain appartenant autrefois à la Commanderie des Johannites, et à raison duquel il lui payait chaque année, à la Saint-Martin, un cens d'une livre. Il était redevable de la même somme aux Dominicains pour une autre parcelle de terre, appartenant à ces religieux, dont il avait également agrandi son domaine.

A la mort du dernier des Schurpfensack, vers 1425, l'hôtel fut acheté par Jean de Rathsamhausen, de la branche de Kintzheim, dont la famille n'avait cessé de posséder d'importantes propriétés dans cette partie de la ville dès le XIII^e siècle, puisque c'est sur l'une d'elles, et grâce à la libéralité de son possesseur, que les Franciscains avaient pu construire leur couvent en 1280.

L'occupation par les Rathsamhausen de l'immeuble ayant appartenu précédemment aux Schurpfensack, s'étendit sur plus d'un siècle, mais vers la fin du XVI^e siècle on y trouve installé, par on ne sait quel concours de circonstances, Jean-Frédéric de Wormbs, sire de Thanvillé, colonel d'un régiment, ou plus exactement, pour parler le langage du temps, d'une bande de lansquenets au service de la France, et marié à Claude de Gramont. Leur fils François-Guillaume, marié à Estelle de Kesselring de Thurnbourg, n'ayant laissé qu'une fille Marie-Mathilde, celle-ci, veuve en premières noces d'un officier du nom de Boulanger du Verger, se remaria en secondes noces avec François Anne de Bazin, baron de Chanlas, capitaine au régiment de Rosen, auquel elle apporta en dot la seigneurie de Thanvillé, fief lorrain, et l'hôtel familial de Sélestat.

François-Anne de Bazin était fils de Jean de Bazin, originaire de Lyon, qui étant en garnison comme officier à Sélestat en 1645, y avait servi de témoin au commissaire des guerres Jean de Saint Lo, lors du mariage de ce dernier, le 9 janvier de cette même année, avec une demoiselle Burzard de Wasselonne. Anne de Chanlas ayant été nommé lieutenant de roi de Sélestat en 1655, devint en 1665 lieutenant-gouverneur, titre plutôt honorifique que réel, puisque, comme l'écrivait Condé en 1673, «l'autorité du Roy se va perdant en Alsace». Il conserva néanmoins cette charge encore un an, mais dès 1663 il avait eu le sentiment très net que son rôle était terminé à Sélestat, car, d'accord avec sa femme, il se défaisait de l'hôtel et de ses dépendances au profit de tiers, mais, à raison de son importance, les acquéreurs se trouvaient au nombre de deux qui se partagèrent ensuite le domaine entre eux.

C'étaient deux beaux-frères, l'un, Valentin Engel, était conseiller municipal de Saint-Hippolyte et était marié à une dame Marie Wagner ; l'autre était Georges Bourste, greffier du Magistrat de Châtenois, qui avait épousé Marie Englin, soeur de son coacquéreur. Dans l'acte de vente la maison est désignée comme suit : une maison dite hôtel de Thanvillé, les écuries et une place vide où se trouvait autrefois le moulin, tenant d'un côté la rivière, de l'autre Dussacher, par derrière le rempart et par devant la rue. Ce Dussacher, prénommé Gaspard, était un Français de l'intérieur, qui après avoir été soldat dans un régiment tenant garnison en ville, s'y était marié avec une sélestadienne du nom de Barbe Egrestin, après avoir obtenu au préalable

son congé absolu. La maison qu'il occupait se trouvait au nord-est de l'immeuble vendu, et confinait par un côté à l'hôtel de Baldenheim dont il va être parlé ci-après.

Quant à l'hôtel de Thanvillé ou de Chanlas, il avait été partagé entre les deux acquéreurs. A Engel revenait la partie arrière de l'immeuble en tirant vers le rempart et la montagne, avec le jardin et le terrain vague en bordure de la rivière, terrain sur lequel s'était élevé autrefois le moulin. Quant à Bourste, il entra en possession des bâtiments d'habitation proprement dits. Georges Bourste était bailli de Châtenois depuis près de quinze ans, lorsqu'il eut l'honneur de recevoir Louis XIV en personne, entrant en Alsace par le col de Sainte-Marie en 1673.

Ancien précepteur des enfants du président Tambonneau au Parlement de Paris, Bourste possédait parfaitement la langue française, chose rare à cette époque en Alsace. On rapporte qu'ayant profité du passage du roi pour solliciter une faveur dont eût bénéficié son baillage, celui-ci lui avait répondu de s'adresser à Louvois. Bourste, en courtisan avisé, n'insista pas, mais, tandis qu'à l'issue de la collation qu'il donnait à la Cour, il offrait à boire au monarque, celui-ci avait cru devoir le complimenter sur la qualité de son vin, le bailli lui répondit négligemment : Oh ! nous en avons encore du meilleur. Et sans doute, lui dit le roi, vous le gardez pour une meilleure occasion. Oui, sire, pour Monsieur de Louvois. Cette réponse plut au roi, qui accorda ce qu'on voulut.

Bourste eut un fils Florent qui épousa une Kentzinger et qui de 1699 à 1722 fut bailli de la seigneurie de Bergheim. Il était le beau-frère de Jean de Saint Lo, bourgmestre de Sélestat en 1681. On trouve encore des représentants de la famille Bourste à la fin du XVIII^e siècle, notamment un Florent Bourste, qui était capitaine du régiment de cavalerie de Royal-Allemand en 1777, mais on doute que l'ancien hôtel ait continué à être habité par cette famille jusqu'à cette période, et il semble bien que leur possession de cette maison ne soit pas postérieure à 1760.

Sous le premier Empire, elle était devenue la possession d'un docteur en médecine qui la vendit sous le règne de Louis-Philippe à Monsieur Edgar Kolb, capitaine, puis chef d'escadron de gendarmerie de Sélestat. Celui-ci avait deux filles ; l'une épousa M. Jules Stoffel, juge au tribunal civil de première instance de Nancy, dont elle eut un fils, mort directeur de la succursale de la Banque de France à Châlons-sur-Marne ; l'autre épousa un des frères de M. Jules Stoffel, prénommé Léon, colonel d'artillerie, mort à Brest, dont le petit-fils était en dernier lieu colonel attaché à la maison militaire de M. Lebrun, Président de la République.

A la mort de son mari, Mme Veuve Kolb continua de résider dans la maison, ainsi que nous le relève le Mémoire de 1859, mais lorsqu'à son tour elle décéda, ses deux filles, auxquelles la condition de leurs maris ne permettait pas d'habiter la maison paternelle, la louèrent aux Religieuses de la Croix, désignées dans le langage populaire sous le nom de Glaubitz, parce qu'elles devaient une partie de leurs ressources aux libéralités de cette famille. Les soeurs y instituèrent un orphelinat de jeunes filles, qui y resta jusqu'au moment où la ville les recueillit dans l'ancien pavillon de la cavalerie, devenu vacant après le départ des services militaires allemands qui s'y étaient installés au lendemain de la capitulation de la ville, au mois d'octobre 1870, ainsi qu'il a été dit précédemment à propos de ce bâtiment.

Après leur départ, Madame Jules Stoffel et les enfants de sa soeur, ne voulant pas rester dans l'indivision, se décidèrent à vendre la maison à M. Arnold, camionneur officiel du Chemin de fer. Elle est occupée maintenant par sa fille, dernière survivante de trois enfants, laquelle est mariée à M. Menglier, ancien directeur de banque qui a repris l'exploitation de son beau-père. Aussitôt après l'armistice de 1918, Mme Veuve Arnold, qui s'était réservé le vaste rez-de-chaussée de la maison, avait loué le premier au nouveau principal du collège M. Ducos, originaire de la Saintonge, qui prit sa retraite en 1927.

2. Maison dite *Baldenheimerhof*. Elle a subi dans ces toutes dernières années des modifications profondes, qui ont complètement altéré l'ancien aspect, lequel, hâtons-nous de le dire, était des plus banal et ne présentait quelqu'intérêt qu'à raison de sa longue façade sur la rue et aussi du passé qui y était attaché. A partir de 1927, on l'a d'abord agrandi d'une dépendance à usage de boutique à l'angle de la rue des Sergents, puis on a rehaussé la maison d'un étage, qui a été finalement prolongé au-dessus de l'annexe dont il vient d'être parlé, au-dessus de laquelle on a planté une tourelle d'angle avec toit en poivrière. En y comprenant l'annexe, ce bâtiment a un développement de vingt-cinq mètres sur la rue, sur une profondeur de quarante mètres en tirant vers la montagne. La maison possédait même une sortie indépendante sur la rue des Pucelles, maintenant rue Jeanne d'Arc.

Cet hôtel paraît avoir appartenu à l'origine à l'une des branches de la famille de Botzheim, qui donna de si nombreux prévôts à la ville de Sélestat et qui la céda à Frédéric de Rathsamhausen zum Stein — à la Roche. La première demeure qu'ait possédée cette famille à Sélestat, dans la personne de son fondateur, qui vécut entre 1251 et 1274 et qui était prénommé Philippe, se trouvait sur l'emplacement qui fut donné ensuite par ses fils Egenolphe et Hartmann aux religieux Franciscains pour y bâtir leur couvent, à la suite de quoi cette famille posséda, attenante à l'église conventuelle, une chapelle funéraire où